



Extrait
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2025 à 19 h 30
Convocation du 11 décembre 2025
Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents20
Procurations3
Absent0

Membres présents : Mmes et MM. NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, BOURGUIGNON Magali, SOTGIU Mario, MULLER Christiane, LOMBARDI Mario, ZUSCHROTT Franz, SCHIFFER Isabelle, MARGHERITA Michel, , PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, DIEUDONNE Myriam, BACH/HUART Christelle, SCHLUPP Loïc, DANN Daniel, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

Membres absents excusés : KOMAC Geoffroy (Procuration Emilie BOSLE), SCHAEFFER Yves (Procuration Laurence NEUMAYER), SPINDLER Annette (Procuration Mario SOTGIU)

Membres absents : /

Mme ADAM Nathalie, Secrétaire Générale de Mairie est nommée secrétaire de séance

POINT N°7 – Périscolaire : convention de partenariat et mise en œuvre de politique éducative enfance avec les Francas 2025-2027 - Avenant 2026
DE2025_12_16_07

M. le Maire donne la parole à Mme Laurence NEUMAYER, Adjointe en charge des Affaires périscolaires

Dans ses séances du 26 août 2015, 12 février 2019 et 7 mars 2022, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention de partenariat avec l'Association Départementale des Francas de Meurthe et Moselle.

Afin d'assurer la continuité de l'accueil périscolaire, une convention de partenariat et de mise en œuvre d'une politique éducative enfance à Oeting avec l'Association Départementale des Francas de Meurthe et Moselle pour une durée de 3 ans a été validée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il vous est proposé aujourd'hui de valider l'avenant 2026.

Le budget général s'établit comme suit :

BUDGET GLOBAL

CHARGES		PRODUITS	
	Montant		Montant
Fonctionnement	95 540,93 €		
Périscolaire	70 013,03 €		
Centre de Loisirs	25 527,91 €	Participation des Familles	80 184,27 €
		Participation CAF	17 979,62 €
		Participation CAF CTG	30 948,80 €
Personnel	115 367,00 €	Subvention Commune	81 795,24 €
Dont :		Dont :	
- Personnel Francas	115 367,00 €	Personnel	81 795,24 €
TOTAL CHARGES	210 907,93 €	TOTAL PRODUITS	210 907,93 €

Le versement total de la Commune pour l'année 2026 sera de **81 795,24 €** sous couvert de la régularisation en cours d'année générée par la notification 2026 de la CAF concernant la CTG.

La régularisation déterminera une facturation supplémentaire de la part des Francas ou un avoir à déduire sur les derniers versements de la commune pour équilibrer le budget ci-dessus.

Sur proposition du Maire,
 Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

1° **D'AUTORISER** le Maire à signer l'avenant pour l'année 2026.

Oeting, le 17 décembre 2025

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM



Le Maire, Germain DERUDDER



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.